

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

*pour l'adaptation et l'atténuation*  
**DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

**BASSIN RHIN-MEUSE**



**En signant la présente chartre**, en tant qu'acteur et utilisateur des ressources en eau, **je m'engage** à prendre une part active à l'adaptation du bassin Rhin-Meuse au changement climatique.

## \* LA PHILOSOPHIE DU PLAN : POUR DES ACTIONS CLIMAT'EAU RÉUSSIES

Traquer la "mal-adaptation",

Privilégier les actions "sans regret",

Aller vers des solutions économes en ressources,

Favoriser les actions multifonctionnelles,

Partager équitablement la ressource et converger vers une solidarité entre les usagers.

## \*\* LES SIX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**Mieux protégés contre les événements extrêmes** : restaurer +20% du linéaire cours d'eau en champs d'expansion des crues, et augmenter les surfaces de zones humides ;

**Moins de prélèvements en eau en 2030** : anticiper et aller vers moins de dépendance à l'eau et réduire de 20% les prélèvements en 2030 ;

**Des approvisionnements en eau potable sécurisés pour tous en 2030, en qualité et en quantité, avec un minimum de traitement** : développer des solutions pérennes pour garantir une eau brute de qualité, en quantité ;

**Aménager autrement, systématiquement** : promouvoir une économie du foncier, réduire le taux annuel d'imperméabilisation, viser la cohérence avec la Trame verte et bleue, végétaliser la ville ;

**Moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES)** : réduire de 40% les émissions de GES en 2030, de 75% en 2050 (facteur 4) ;

**Plus de stockage du carbone** : augmenter de 15% en 2030 les réserves de carbone (milieux remarquables et ordinaires) qui contribuent à la préservation des ressources en eau.

A ce titre, j'assure, sur mon domaine et sur mon territoire de compétences, la définition et la mise en œuvre des actions d'adaptation recommandées par le plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse ou cohérentes avec celles-ci, à décliner autour des 8 axes suivants :

- réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation et de coulées d'eaux boueuses ;
- construire une société plus sobre en eau ;
- poursuivre l'amélioration de la qualité des ressources en eau ;
- préserver les écosystèmes et reconnaître les services rendus ;
- contribuer à l'atténuation via la gestion des ressources en eau ;
- mettre en œuvre une politique énergétique compatible avec une préservation des ressources en eau ;
- aller vers des sols vivants, réserve d'eau et de carbone ;
- connaître et faire connaître les enjeux et solutions pour s'adapter au changement climatique.

En conséquence,

**Je déclare avoir conscience des enjeux liés aux effets du changement climatique dans le domaine de l'eau** et de mon propre rôle pour l'adaptation des activités et des milieux ;

**Je m'engage**, dans la limite de mon territoire et de mon domaine de compétence à :

- impliquer mes collaborateurs et mes partenaires dans une démarche d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ;
- décliner la philosophie\* du plan d'adaptation et d'atténuation du bassin Rhin-Meuse et contribuer aux objectifs stratégiques\*\*;
- mettre en œuvre des actions recommandées par le plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse ou cohérentes avec celles-ci ;
- privilégier les solutions fondées sur la nature ;
- assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de ces actions ;
- organiser un retour d'expériences et une contribution aux mises à jour futures du plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse.

DATE

SIGNATAIRE

(en indiquant vos prénom, nom, fonction, structure représentée)



**COMITÉ  
DE BASSIN  
RHIN-MEUSE**